

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Aménagement de la traverse de Venaco, sur la RT 20 (ancienne R.N.193) du ruisseau de Lavalella au Nord à l'intersection RT 20 /CC Chiancata au Sud, sur environ 600 m.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d)	Cet aménagement d'une longueur de 600 m reprend l'infrastructure existante à 2 x 1 voie, sans réalisation de section nouvelle.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet concerne l'aménagement de la traverse de Venaco, sur environ 600 m. Le projet prévoit :

- L'uniformisation de la largeur de la chaussée à 5,50 m avec un trottoir de chaque côté d'une largeur de 0,70 m.
- Rectification de virage et de carrefours : virage ruisseau de Lavalella, carrefour situé au centre du village, carrefour RT 20/CC Chiancata.
- Création de places de stationnement et de parkings.
- Requalification de la place De Gaulle (uniformisation de la place, mise en valeur de la fontaine, calpinage en granit,...).
- Reconstruction de mur de soutènement, création de liaison piétonne et de trottoirs, mise en place de garde-corps en fer forgé, mise en valeur des fontaines existantes et plantation d'alignement d'arbres.
- Réalisation d'un éclairage public et d'un réseau pluvial enterré sous trottoirs avec rejet dans les différents ouvrages de traversée.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs fixés par le projet sont :

- résoudre les problèmes de congestion du trafic routier dans l'agglomération de Venaco en assurant la fluidité de la circulation et la sécurité routière par la limitation des conflits d'usages,
- améliorer les conditions de desserte locale et du stationnement,
- améliorer le cadre de vie des habitants tout en respectant l'environnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux concernent majoritairement la RT20. Les aménagements comprennent en majorité la réalisation de murs de soutènement, de murets le long de la voie et les trottoirs.
La durée des travaux a été estimés à 10 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La RT 20 possède une situation stratégique majeure car, outre la liaison entre Ajaccio, Corte et Bastia, elle permet la connexion avec d'autres routes territoriales et départementales qui assurent l'irrigation en profondeur de l'île.

Cet aménagement permettra de sécuriser et de fluidifier le trafic dans la traverse de Venaco, véritable point noir sur l'axe Bastia-Ajaccio lié notamment aux difficultés de croisement des poids-lourds dans le centre du village.

Il sera donc bénéfique tant pour les usagers de la RT20 que pour les riverains.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de Déclaration au titre des articles L214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur aménagement	600 m
Création/aménagement de places de stationnement	22 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Venaco

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 9 ° 10' 21 " 7 Lat. 42 ° 14' 02 " 3

Point d'arrivée : Long. 9 ° 10' 21 " 9 Lat. 42 ° 13' 45 " 6

Communes traversées :

Venaco

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La Collectivité Territoriale de Corse envisage d'aménager la traverse de Venaco en trois zones :

- Zone 1 : du carrefour RN 193 / RD 340 au ruisseau de Lavalella.

- Zone 2 : du ruisseau de Lavalella au carrefour RT 20 /CC Chiancata : centre-village.

(aménagement décrit dans la présente notice)

- Zone 3 : du carrefour RT 20 /CC Chiancata à la sortie du village (la piscine), comprenant l'aménagement du carrefour RT 20/ R.D.43, vers la RT 50 (en direction d'Aléria).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet se situe sur la totalité de la route actuelle. Ponctuellement, il prévoit la rectification de virages et l'aménagement de carrefours existants et de places existantes. Pour cela, il envisage la démolition de bâti (garage, maison,...) et le remodelage de terrains proches de la voirie.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

RNU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée par aucun inventaire réglementaire.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Venaco Le projet se situe à une altitude variant entre 580 et 616 m.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Venaco est une commune du territoire de vie "Centre Corse" du Parc Naturel Régional de Corse. Véritable carrefour régional, Ce territoire totalise plus de 8500 habitants, soit près de 33 % de la population du Parc.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne l'aménagement de la traverse du village de Venaco. Il se situe dans une zone urbaine et occupe la totalité de l'emprise de la route actuelle. La rectification de carrefours et la création de places de stationnement seront réalisées sur des parcelles en friches proche de la route.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone urbaine. Le projet occupe la totalité de la route actuelle ou des parcelles en friches.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruit existant engendré par le trafic routier sur la RT20.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet de polluants dans l'air par la circulation existante sur la RT20.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la réalisation d'un réseau d'assainissement pluvial longitudinal enterré sous trottoir qui récupère les eaux de ruissellement de la plate-forme routière pour les rejeter dans les différents ouvrages de traversée.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est cumulé avec le autres projets d'aménagement de la RT 20 sur la commune de Venaco :
- Zone 1 : du carrefour RN 193 / RD 340 au ruisseau de Lavarella.
- Zone 3 : du carrefour RT 20 /CC Chiancata à la sortie du village (la piscine), comprenant l'aménagement du carrefour RT 20/ R.D.43, vers la RT 50 (en direction d'Aléria).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

De part la nature des travaux (réaménagement d'une route existante), le projet d'aménagement de la traverse de Venaco se situe en milieu urbain et ne nécessitera que très peu d'emprise sur le milieu naturel. En effet, la totalité de l'aménagement se fait sur la plate-forme routière existante. Du point de vue hydraulique, le projet prévoit la réalisation d'un réseau pluvial longitudinal enterré sous trottoir avec des regards avaloirs disposés tous les 40 m. Ce réseau se jettera dans les ouvrages de traversée existants. Dans ce contexte, le projet améliore les conditions d'écoulements dans la zone d'étude.

L'objet de l'étude consiste à redonner un caractère plus urbain à la traverse et à améliorer la sécurité des piétons et des usagers de la route ainsi que la création de parkings sur des parcelles (avec démolition de construction existante) appartenant à la commune.

Ainsi, compte tenu de ces éléments, nous estimons que le projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation
Planche photographique
Plan du projet
Cartographie des inventaires réglementaires à proximité de la zone d'étude

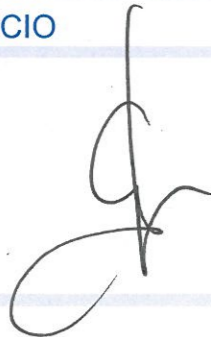
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à AJACCIO

le, 4.12.2015

Signature



PLAN DE SITUATION DE LA ZONE D'ETUDE

La zone d'étude est située sur la commune de Venaco. Elle concerne l'aménagement de la RT 20 du ruisseau de Lavaella au Nord à l'intersection RT 20 / CC Chiancata au Sud, sur environ 600 m.

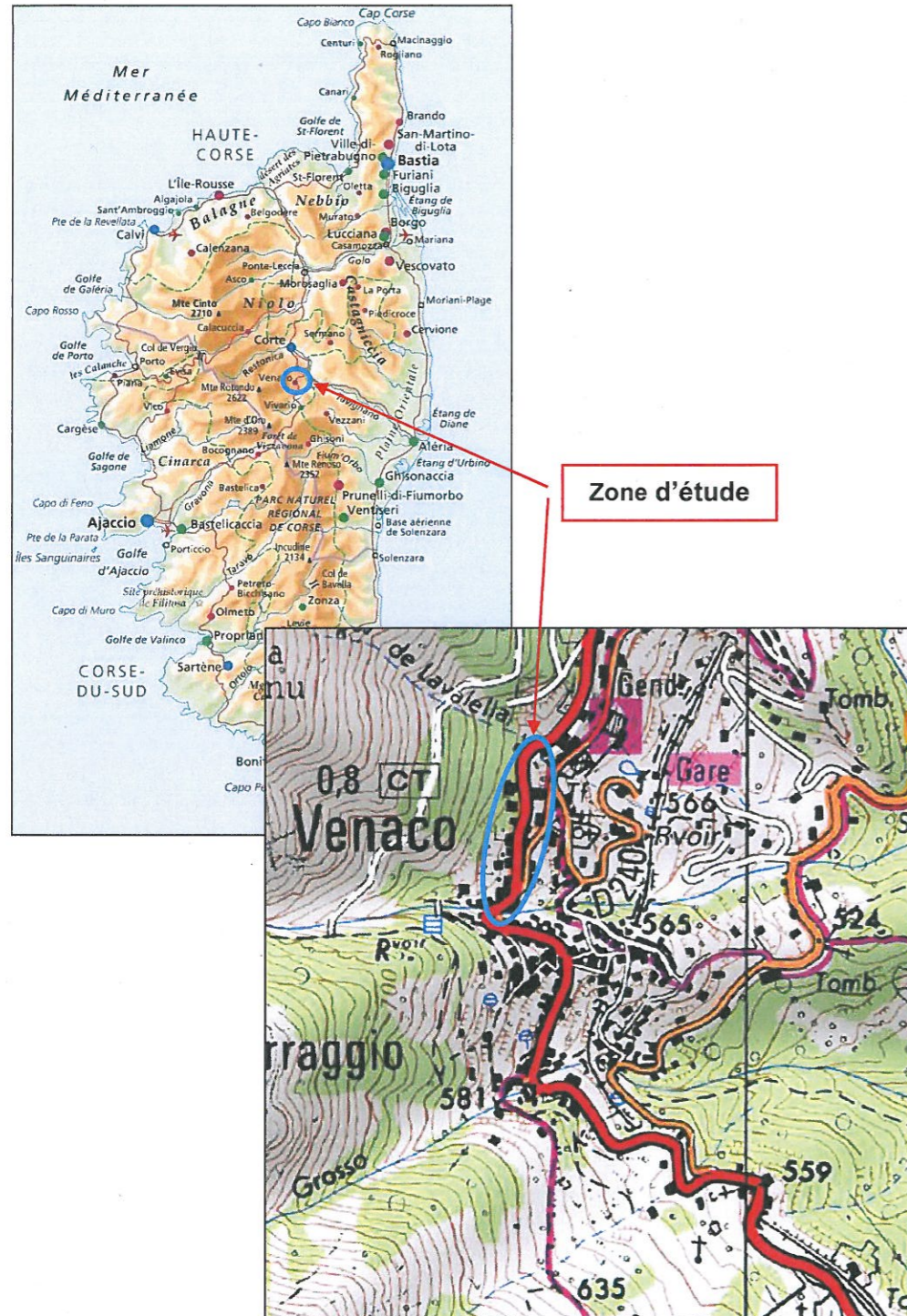


PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



*Début de l'aménagement :
Virage de Lavaella*



*Le carrefour RT 20 / R.D.340
(vers le bas du village)*



Place du village (à réaménager)



Traversée du village



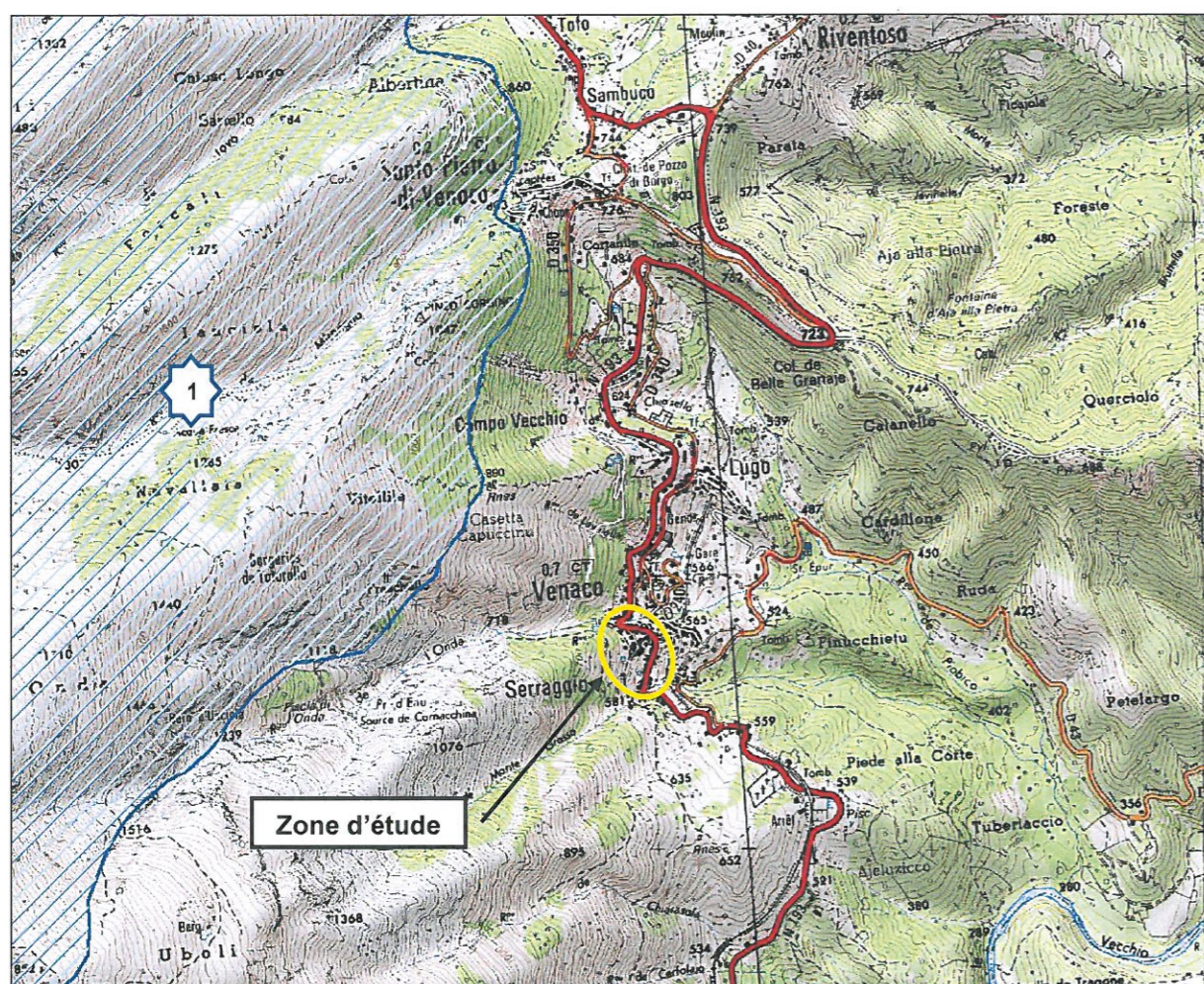
*Fin de l'aménagement
Carrefour RT 20/CC Giancada.*

PERIMETRE D'INVENTAIRE ET DE PROTECTIONS ECOLOGIQUES

A l'amont de la zone du projet, l'Atlas Environnemental de Corse recense la présence d'un site NATURA 2000 et d'une ZNIEFF, indiqués ci-dessous. Ces sites ne seront pas impactés par le projet.

Site NATURA 2000 :

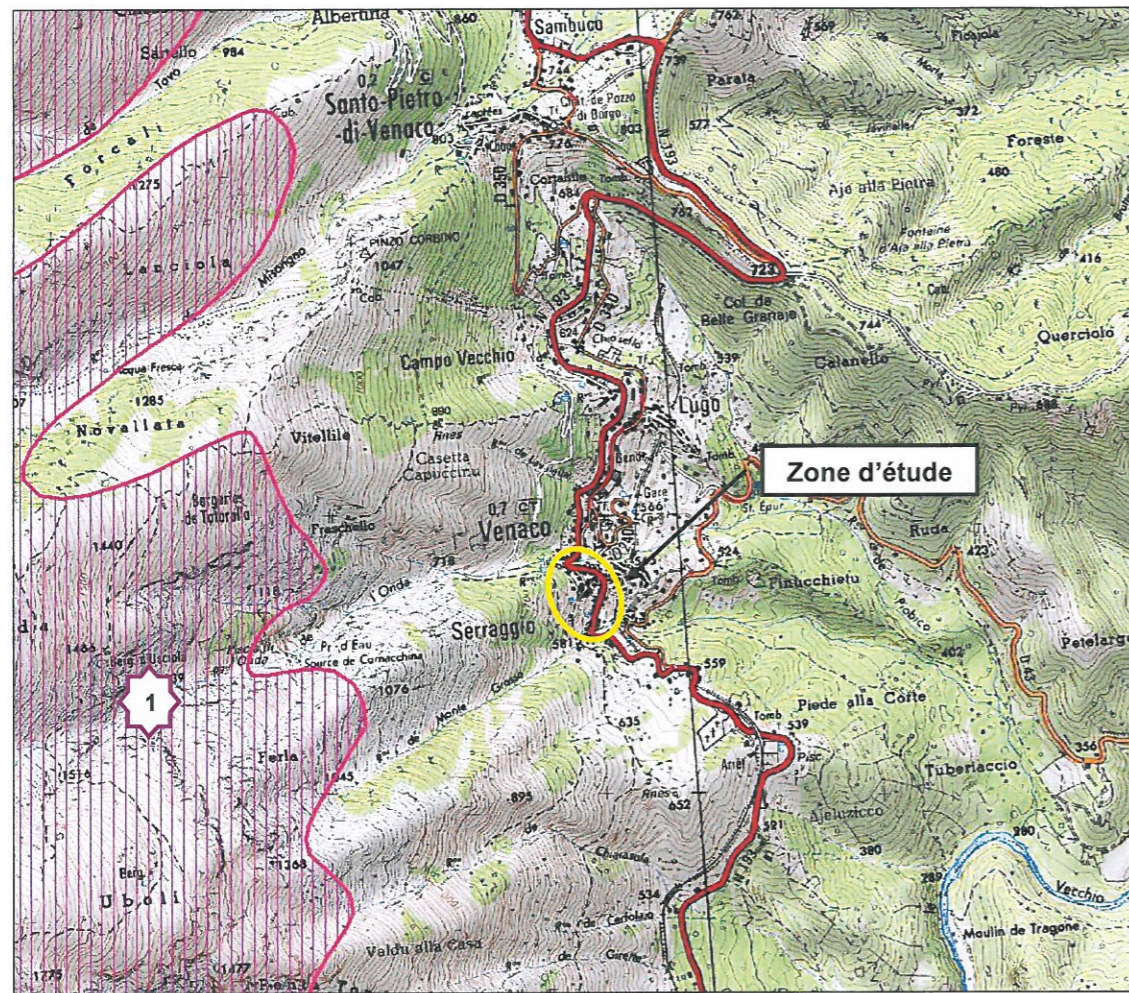
1. FR9400578 (pSIC, SIC et Zones Spéciales de Conservation) - « Massif du Rotondo »



Cartographie des inventaires réglementaires

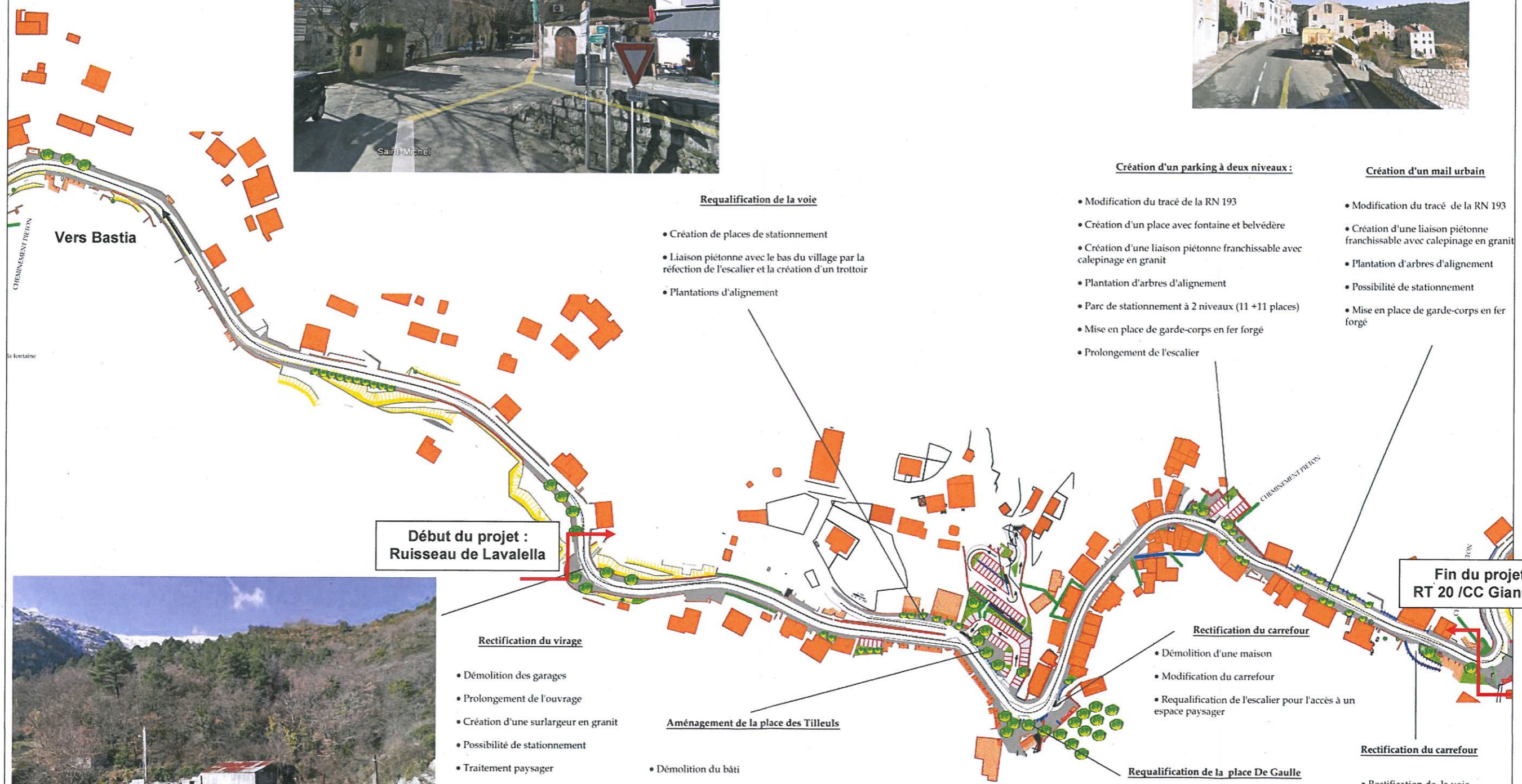
Site ZNIEFF

1. De type II - 940004246FR9400578 – « Crêtes et hauts versants asylvatiques du Monte Rotondo »



Source : Géoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>)

Cartographie des inventaires réglementaires



Requalification de la voie

- Création de places de stationnement
- Liaison piétonne avec le bas du village par la réfection de l'escalier et la création d'un trottoir
- Plantations d'alignement

Création d'un parking à deux niveaux :

- Modification du tracé de la RN 193
- Création d'une place avec fontaine et belvédère
- Création d'une liaison piétonne franchissable avec calepinage en granit
- Plantation d'arbres d'alignement
- Parc de stationnement à 2 niveaux (11 +11 places)
- Mise en place de garde-corps en fer forgé
- Prolongement de l'escalier

Création d'un mail urbain

- Modification du tracé de la RN 193
- Création d'une liaison piétonne franchissable avec calepinage en granit
- Plantation d'arbres d'alignement
- Possibilité de stationnement
- Mise en place de garde-corps en fer forgé

Début du projet : Ruisseau de Lavaella

Fin du projet : RT 20 / CC Giacada

Rectification du virage

- Démolition des garages
- Prolongement de l'ouvrage
- Création d'une surlargeur en granit
- Possibilité de stationnement
- Traitement paysager
- Local container en pierres du pays

Aménagement de la place des Tilleuls

- Démolition du bâti
- Construction d'une dalle sur poteaux
- Création de 35 places de stationnement
- Aménagement paysager
- Aménagement d'une place piétonne

Rectification du carrefour

- Démolition d'une maison
- Modification du carrefour
- Requalification de l'escalier pour l'accès à un espace paysager

Requalification de la place De Gaulle

- Uniformisation de la place
- Zone carrossable avec bornes rétractables
- Calepinage en granit
- Mise en valeur de la fontaine
- Garde-corps en fer forgé
- Plantation d'arbres d'alignement

Rectification du carrefour

- Rectification de la voie
- Déplacement de la fontaine
- Mise en place de garde-corps en fer forgé
- Reconstruction du mur de soutènement

